

Feuille d'Avis de Vevey

et des Cercles de La Tour de Peilz et de Corsier

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : RUE DU LAC 49
(021) 5 21 56 - C.C.P. II b 53
AGENCE DE PUBLICITAS

Journal de Vevey

RÉGIE DES ANNONCES EXTRA-RÉGIONALES:
PUBLICITAS S.A., LAUSANNE
ET TOUTES SUCCURSALES

QUOTIDIEN D'INFORMATION FONDÉ EN 1846

Les cent ans de l'Union Chorale

Samedi et dimanche, par un concert tout d'abord, puis par une manifestation commémorative, l'Union Chorale de Vevey va fêter ses cent ans d'existence. A cette occasion, M. Octave Kramer, président d'honneur de cette société et notre distingué collaborateur, a écrit un très intéressant historique destiné au programme de cette fête. Nous en donnons ici l'essentiel.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, c'est-à-dire l'activité de la société centenaire, M. O. Kramer brosse tout d'abord un tableau du développement de la musique dans le canton de Vaud, dès le milieu du XIXe siècle, rappelant notamment les efforts du Morgien Jean-Bernard Kaupert pour la formation de sociétés de chant.

« A Vevey, écrit M. Kramer, il vint donner des cours dans le temple de Sainte-Claire du 19 au 30 juin 1834, suivis d'un concert en Saint-Martin.

Kaupert trouva chez nous un terrain bien préparé, car le 16 novembre 1830 Henri Couvreur-Hugonin (1803-1871) avait adressé à la population veveysanne un appel l'invitant à participer à des cours dirigés par le maître de musique et organiste Pfisterer, venu de Munich. Les leçons se succédèrent sans interruption pendant six mois à raison de deux par semaine, coûtant aux participants dix batz par mois pour les adultes et cinq batz pour les enfants.

L'initiative Couvreur et consorts fut fructueuse. Elle aboutit à la création d'une société de chant mixte l'Harmonie, dont les oratorios classiques formaient le fond du répertoire, et qui pendant quelques années joua un rôle appréciable dans la vie musicale de la cité.

Plus vaste, plus complet, fut le programme tracé par un autre propagateur du chant populaire dont la venue à Vevey fut une bénédiction providentielle pour cette ville. C'est à lui, c'est-à-dire à Henri Plumhof qui recoururent vingt et un Veveysans groupés par Alfred Loude, syndic de notre ville de 1876 à 1879, et qui, en date du 11 septembre 1859, décidèrent la création de la Société Chorale de Vevey. L'acte de fondation de cette association est aussi bref qu'expressif. Il est ainsi conçu :

« Les soussignés s'engagent à fréquenter le plus assidûment possible les réunions de la Société que nous avons fondée aujourd'hui. Son but est l'exercice du chant. »

Suivent les signatures de MM. Alfred Loude, H. Durand, Marc de Montet, Ed. Couvreur, F. Monnerat, C. Félix, D. Peter, P. Ceresole, M. Steinlen, F. Maillard, J. Waridel, C. Dénézéaz, E. Matthieu, E. Prottaz, Mayor-Monod, H. Burnier, J. Chaubert, L. Bercher, J. Peter, M. Jeanneret, H. Michaud et H. Marandin.

Tout de suite l'autorité, la compétence et le talent d'Henri Plumhof s'affirmèrent. Arrivé à Vevey à l'âge de 23 ans et venant de Hanovre, cet artiste admira si fort notre contrée qu'il ne la quitta plus. Il fut un des premiers musiciens en qui s'éveilla l'âme musicale de la Suisse française. Tout en étant grand partisan des chœurs mixtes il consacra 28 années de sa carrière à la direction de la Société Chorale, exclusivement chœur d'hommes. Compositeur de talent, il dota le répertoire d'œuvres de grande envergure, exécutées avec succès en plusieurs endroits de la Suisse, tout en fournissant aux chœurs d'hommes des compositions devenues rapidement populaires et qui comptent encore aujourd'hui dans les programmes de concerts.

Fondée en septembre 1859, la Chorale donnait déjà le 10 mai 1860 son premier concert dans l'ancienne salle de l'Arc, au pied des Bosquets de Rouvenaz, avec, au programme, des compositions de Baumgartner, Silcher et un double quatuor de Mozart.

Pendant vingt ans Alfred Loude présida la société qu'il avait fondée et durant vingt-huit ans Plumhof la di-

rigea, enregistrant des succès aux fêtes de Berne, Soleure, Lucerne et Bâle, et conquérant des lauriers aux concours cantonaux de Lausanne, Aigle, Payerne, Vevey et Moudon. Relevons encore à l'actif de la Chorale pendant le premier quart de siècle de son existence l'exécution en 1873, par 250 chanteurs et 50 musiciens, de la cantate Grandson, de Plumhof, à Vevey, Lausanne et Genève, et en 1875, avec 200 chanteurs, de l'Ode helvétique, toujours de Plumhof, avec chœur d'hommes, solo de baryton et orchestre.

Entre temps, la Chorale avait participé in corpore à la Fête des Vignerons de 1865, en y constituant le corps des chasseurs. Pour fêter le 25e anniversaire de sa fondation elle donna au Temple de Saint-Martin, avec le concours du Chœur d'hommes de Lausanne et de l'Orchestre de Vevey et Montreux, une manifestation comportant l'exécution d'une composition pour chœurs, soli et orchestre, Alceste, de Joseph Brambach.

Henri Plumhof s'était retiré en 1887, M. William Pilet lui succéda et prépara sa société à la célébration de la Fête des Vignerons de 1889. Dix ans plus tard, à son tour, il céda la baguette à M. Bellmann père qui, malheureusement, décéda l'année suivante, et eut pour successeur M. G. Rölli, pour quelques mois seulement, suivi six mois plus tard par M. Casimir Blanc, qui ne tint qu'une année, faisant place à M. Auguste Roussy, en fonction pendant deux ans, après que vint, en 1905, M. R. Bellmann fils, lequel se retira en 1907 pour être remplacé par M. Ch. Troyon. Cette succession cascade de directeurs aurait pu mettre en péril la vitalité de la société. Il n'en fut heureusement rien, et l'année 1901 vit se dérouler pour la Chorale une période de grande activité : exécution de l'opéra-comique *Le Chalet*, représentation d'une revue *La Foire de Saint-Martin* d'Emile Gétaz, et organisation de la Fête cantonale des Chanteurs vaudois à Vevey ; puis en 1903, participation aux festivités du centenaire de l'indépendance vaudoise et en

1905 collaboration active à la Fête des Vignerons. Et l'on arriva aux 13 et 14 mars 1909, dates auxquelles la société célébra dignement son cinquantenaire en exécutant, avec la collaboration de 120 dames et de l'Orchestre symphonique de Lausanne, l'admirable oratorio de César Franck, *Rédemption*.

Cette étape du cinquantenaire franchie, on entre dans une période riche en événements de signification diverse. Pendant douze ans le grand entraîneur qu'était Ch. Troyon prodigua ses forces au service de la société, quoique celle-ci, à la suite d'une déception, ait renoncé à faire partie de la Société cantonale des Chanteurs vaudois, tout en continuant à participer aux concours fédéraux, notamment à Neuchâtel.

Enregistrant avec regret, en 1920, la démission de Ch. Troyon, la Chorale eut alors la grande chance de s'assurer le concours, en qualité de directeur, d'un virtuose de la baguette, M. Hermann Lang, chef d'une incontestable autorité, exigeant une préparation minutieuse des chanteurs et une exécution impeccable des œuvres présentées au public. Sous ses ordres, rien n'était laissé au hasard, l'« à peu près » était impitoyablement proscrit, et à cette école sévère mais féconde, la Chorale accomplit de très réels progrès. C'est sous son égide que s'opéra la rentrée de la société au sein des Chanteurs vaudois, décidée le 14 février 1923. Cela n'alla pas sans peine, car nombreux étaient encore les membres qui craignaient que le surcroît de travail occasionné par la préparation aux concours cantonaux empêchât la société de se vouer comme par le passé à l'exécution périodique de grandes œuvres classiques. Cette crainte fut vite dissipée puisque, l'année suivante, les 2 et 3 février 1924, la Chorale, assistée de l'Echo du Léman, du Chœur de Dames de Vevey, du Chœur mixte du Corps enseignant Vevey-Montreux et de l'Orchestre symphonique de la Suisse romande, le tout dirigé par M. Hermann Lang, donna avec un succès artistique évident, à Lausanne et à Vevey, l'exécution intégrale de la *Damnation de Faust*, de Berlioz. Et cela ne l'empêcha pas non plus d'obtenir un succès triomphal à la Fête des Chanteurs vaudois, en 1925 à Yver-

(Suite page 8)



LES INONDATIONS EN ITALIE

Les chutes de pluie, violentes et continues, qui sont tombées dernièrement sur l'Italie y ont causé de graves inondations et de dangereux glissements de terrain. Ce sont surtout les régions de Brescia et d'Ancone qui ont souffert.

Notre photo : Les eaux de la Mella, sorties de leur lit, ont isolé le village de Castel Mella, près de Brescia : on met les habitants en sécurité à l'aide de canots pneumatiques.

VEVEY

XI^{me} série de conférences d'automne de l'Eglise nationale

Le savant dans la civilisation chrétienne

M. Fernand Gonseth, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich, a inauguré hier soir, dans l'aula de l'Ecole supérieure, la XI^{me} série des conférences d'automne de l'Eglise nationale, placées sous les auspices du Conseil de paroisse.

Le programme a subi toutefois un changement de dernière heure. M. Henri Rieben, professeur à l'Université de Lausanne, qui devait traiter vendredi le problème du fédéralisme européen et du fédéralisme suisse, a dû se rendre au Luxembourg en qualité d'expert dans

un conflit du travail. En son absence, M. André Parrot, de Paris, connu pour ses travaux archéologiques et ses nombreuses publications, parlera dimanche d'un sujet susceptible d'intéresser un nombreux public, « Archéologie et ancien Testament ». De son côté, M. Henri Meylan, professeur de théologie historique à l'Université de Lausanne, empêché pour cause de maladie de donner ses causeries à la Maison de Paroisse, sera remplacé cet après-midi par M. le pasteur Charles Brutsch.

D'autre part, on pourra entendre, à l'aula de l'Ecole supérieure, ce soir, « Le protestantisme et la mystique », par M. Pierre Burgelin, professeur à l'Université de Strasbourg, et jeudi soir « A qui le protestant obéit-il ? » par M. Pierre Ducros, pasteur à l'Eglise de l'Oratoire du Louvre à Paris.

M. Fernand Gonseth, qui avait déjà parlé à Vevey en 1952, fut présenté par M. le pasteur Panchaud, qui rappela l'intérêt que porte ce savant aux profondes convictions chrétiennes, à la question de la synthèse entre la recherche du savoir et la foi.

Le conférencier précisa tout d'abord que, faute de temps, il ne pourrait traiter son sujet, « Le savant dans la civilisation chrétienne », que d'une manière sommaire, mais qu'il s'efforcera d'en dégager les lignes essentielles. C'est une thèse qu'il veut défendre, savoir que le savant (quel qu'il soit) est amené à faire la difficile expérience de la jonction du savoir et de la foi.

La science est de date récente (elle prend son essor à partir de Descartes, dont le « Discours de la méthode » paraît aujourd'hui bien désuet), elle s'est développée d'une façon prodigieuse et l'humanité est engagée dans cette évolution d'une manière inéluctable.

Mais la science, bien qu'elle constitue le plus bel ornement de l'époque contemporaine, est également très ancienne, si l'on se rapporte aux connaissances mathématiques ou astronomiques des Egyptiens, des Mésopotamiens ou

A.J.

(Suite page 8)

AU JOUR LE JOUR

Khrouchtchev viendra à Paris le 15 mars

a annoncé hier le général de Gaulle au cours de sa conférence de presse

Le général de Gaulle a tenu hier une conférence de presse, au cours de laquelle il a notamment abordé la question de la prochaine conférence au sommet et la visite de M. Khrouchtchev en France. Il a renouvelé de manière explicite et détaillée son invitation aux chefs de la rébellion algérienne de venir discuter en France « la fin des combats », dans des conditions honorables. Il a également réaffirmé le droit à l'autodétermination des Algériens, qui s'exprimera par des élections libres.

« Après des années de tension internationale, il semble que se dessinent, du côté soviétique, quelques indices de détente », a déclaré le général de Gaulle au début de sa conférence.

« Je fais allusion, a-t-il ajouté, au fait que dans certains cas difficiles — Moyen-Orient, Inde, Laos, Afrique, Amérique centrale, par exemple — Moscou évite, en ce moment, de jeter l'huile sur le feu. »

« Quelles peuvent être les raisons de cette première apparence de change-

ment ? » interroge le général de Gaulle au sujet de l'attitude du gouvernement soviétique.

« Sans doute, déclare notamment le général, le régime communiste dont la Russie s'est servie pour gouverner de force, par personnes interposées, le territoire de ses voisins d'Europe, reconnaît-il que, pour régner sur la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie, l'Albanie, la Yougoslavie, la Prusse, la Saxe, il ne les a pas acquiescés et qu'il n'y a pas de doute que si les populations de ces pays pouvaient s'exprimer librement, elles le rejetteraient à une énorme majorité. »

Au sujet de la conférence au sommet des quatre grandes puissances, le général déclare :

« Si l'on estime que pareil aéropage devrait ouvrir la voie au règlement pratique des problèmes qui étreignent l'univers : course aux armements, misère des pays sous-développés, imixtion dans les affaires des autres,

destin de l'Allemagne, situation dangereuse en Orient, en Afrique et en Asie, alors, avant de la réunir, trois conditions doivent être remplies. »

Le général énumère alors les trois conditions qui doivent être remplies :

« La première, dit-il, est que l'amélioration des relations internationales se poursuive au cours des prochains mois, afin que les chefs d'Etat puissent s'entretenir dans l'ambiance d'une détente et non point dans celle d'une crise. »

« La seconde condition en ceci que les chefs d'Etat occidentaux qui doivent participer à la future conférence Est-Ouest se soient auparavant entendus quant aux questions à traiter et quant à la position commune qu'ils prendront sur chacun des sujets. »

« La troisième condition c'est le contact personnel de M. Khrouchtchev avec moi-même, avec M. Debré et avec notre gouvernement. »

M. Khrouchtchev, en effet, sera en France le 15 mars.

VEVEY

Les Cent ans de l'Union Chorale

(Suite de la page 1)

don, où, pour sa rentrée dans le giron cantonal, elle emporta la première couronne de laurier au concours d'exécution, avec 58,9 points, et la première couronne de laurier au concours à vue. Ces succès furent justement portés à l'actif de Ch. Mayor qui au début de 1925 avait succédé à M. Lang, démissionnaire, mais c'est bien à la préparation antérieure de la société par ce dernier qu'était due la maîtrise des chanteurs.

Survint la Fête des Vignerons de 1927, dont la Chorale forma le noyau de Grand Chœur, instruit et dirigé par Ch. Mayor, et qui eut des conséquences très importantes pour les chanteurs veveysans. Durant la préparation et pendant l'exécution de cette manifestation, la Société chorale et l'Echo du Léman nouèrent des relations très amicales, telles que l'idée d'une fusion de ces deux groupements prit corps, et les avantages de cette concentration s'affirmèrent avec tant d'évidence que la fusion fut décidée le 17 octobre 1927.

Fondé en 1873 à l'instigation de M. Fred. Collioud et de dix-huit jeunes gens, après des débuts assez pénibles l'Echo du Léman gagna petit à petit son droit de cité à Vevey. Il entra dans la Société cantonale des Chanteurs vaudois en 1876 et, sauf une interruption de 1895 à 1900, participa avec succès à tous les concours de cette association. Dirigé pendant quatorze ans par le musicien veveysan William Pilet, il réussit à attirer à sa tête, en 1913, M. Hermann Lang qui donna à cette société une impulsion irrésistible. Allant de progrès en progrès, l'Echo du Léman atteignit son apogée à la Fête cantonale de Lausanne en 1921, où il obtint la première couronne de laurier avec mention excellent, maximum des points, félicitations du jury, au concours de lecture à vue, et la deuxième couronne de laurier au concours d'exécution, mention excellent, 58,3 points. Et le 4 mars 1923 il donna une brillante exécution de *La Création* de Haydn. Par la fusion des voix, la justesse harmonique, la fluidité d'expression, l'Echo du Léman prit place sans conteste dans le groupe de tête des chorales du pays.

Réunies, les deux sociétés prennent le nom d'Union Chorale de Vevey, et c'est tout de suite le grand succès, au concours cantonal d'Aigle, qui vit la société emporter, en division supérieure, la première couronne de laurier, ex aequo avec l'Union Chorale de Lausanne, et 59,50 points.

En 1930, Ch. Mayor cédait son poste de directeur de l'Union Chorale à M. Carlo Hemmerling. Veveysan de naissance et de cœur, compositeur distingué, Hemmerling, par sa direction souple, son entregent et ses compétences musicales, conquit rapidement la confiance et l'affection de sa cohorte de chanteurs. Lui aussi la conduisit sur le chemin des succès. En 1933, il dirige le grand concert de la Fête des Chanteurs vaudois et, à cette occasion, il s'attire les éloges de tous les critiques musicaux. Ses qualités s'affirmèrent au

bénéfice de l'Union Chorale, tout d'abord en avril 1934, année du 75e anniversaire de la fondation de la société, marqué par l'exécution en Saint-Martin du célèbre *Requiem* de Verdi, pour soli, quatuors, chœurs et orchestre, avec le concours du Chœur de Dames de Vevey et de l'Orchestre de Ribaupierre, 300 exécutants. Puis ce fut le Concours cantonal de Payerne en 1937 qui vint à nos chanteurs la couronne de laurier or, excellence.

Sur le terrain fédéral, Bâle 1938 laissa au cœur des Veveysans un souvenir inoubliable, tant par le succès de leur concours que par les fastes de cette manifestation.

1939, avec le bouleversement des nations en guerre, ralentit forcément l'activité de nos sociétés locales. Celle-ci reprit cependant au fur et à mesure des possibilités laissées par les mobilisations fédérales, et déjà en 1941 l'Union Chorale pouvait se charger de l'organisation du Concert d'arrondissement des Chanteurs vaudois et y participer en chantant *Sérénade d'hiver* de Saint-Saëns. Le 14 mars 1942, elle donnait un concert avec la collaboration de l'Union Chorale de Lausanne et du Chœur de Dames de Vevey.

Gros effort pour mettre sur pied, avec le Chœur de Dames de Vevey et l'Orchestre de Ribaupierre, *Orphée* de Gluck, interprété avec succès les 9 et 10 avril 1943 au Casino du Rivage. En mars 1946, au Temple de Saint-Martin, le public est convié à l'audition de *La Passion de Saint Jean*, que l'Union Chorale exécute avec le concours de solistes et de l'Orchestre de chambre de Lausanne. Parfaite réussite, tant artistique que financière.

L'Union Chorale paraît avoir atteint le sommet de la gloire au concours cantonal de Nyon en 1947. Elle y chante *Christophe Colomb*, chœur imposé et *Soir de Neige*, d'André Sala, ce qui lui vaut, tant à l'exécution qu'à la lecture à vue, la couronne de laurier, franges or, excellence. A cette occasion, on entendit en première audition une œuvre de Carlo Hemmerling, poème de Géo Blanc, pour soli, chœur mixte et orchestre, *Rives bleues*. Cette belle composition fut redonnée en concert public par l'Union Chorale, au Casino du Rivage, les 2 et 3 avril 1949. Succès d'affluence et grande réussite artistique.

Les fêtes du 150e anniversaire de l'indépendance vaudoise donnent à l'Union Chorale l'occasion de chanter soit au Temple de Saint-Martin, soit sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Entre deux concours cantonaux, celui de 1950 à Montreux et celui de 1953 à Lausanne, qui tous deux apportèrent du laurier à la société, celle-ci s'offre, en 1951, la détente d'une course et séjour à Gênes, où elle donne un concert très apprécié et fut comblée d'attentions de la part des autorités de cette grande cité portuaire méditerranéenne. 1954 fut marqué par l'exécution d'une grande œuvre pour chœur mixte, *les Fêtes d'Alexandre*, et 1955 absorba toute l'activité de la société par la préparation et l'exécution des chœurs de la Fête des Vignerons où brilla une fois de plus le talent de deux enfants de Vevey, Carlo Hemmerling et Géo Blanc.

Depuis quelques années déjà un certain relâchement se manifeste dans le zèle des chanteurs. La mauvaise fréquentation des répétitions, ce ver rongeur des sociétés à but récréatif, fait de plus en plus de ravages. A plusieurs reprises, comité et directeur s'alarment de cet état de choses qui, allant en empirant, provoque la démission, en 1956, de Carlo Hemmerling, après vingt-six ans de fructueuse activité au pupitre directorial. Période et détermination fort inquiétantes pour l'avenir du groupement choral. Fort heureusement, la crise directoriale est surmontée par l'appel au dévouement de M. Emmanuel Cornaz, musicien aussi distingué que bienveillant, qui se met courageusement à la tâche.

Un autre événement, fort important influe, la même année, sur les destinées de notre chant choral veveysan. Le Chœur de Dames de Vevey, qui à plusieurs reprises collabora généreusement à l'activité de l'Union Chorale, décide de rendre cette union des forces plus effective en prononçant sa fusion avec celle-ci, détermination que l'Union Chorale ratifie dans son assemblée générale de 1956.

Dès lors, un champ d'activité plus fertile, des perspectives plus larges s'ouvrent aux chanteurs et chanteuses veveysans réunis. Un premier fruit de

DERNIÈRES NOUVELLES

Après l'exposé du Général de Gaulle

Les réactions de la presse parisienne

PARIS, 11.

(AFP) — La presse parisienne de mercredi consacre une partie de ses éditoriaux et commentaires aux déclarations du général de Gaulle concernant la prochaine visite en France de M. Khrouchtchev.

« L'Aurore » (droite radicale) : « En résumé, devant le Soviétique, pas de précipitation, pas de travail bâclé. Ce sont des raisons de prudence, espèrent-ils, qu'entendront nos partenaires américain, britannique et allemand de l'Ouest... Puisse la visite de M. Khrouchtchev inspirer au responsable suprême de l'URSS une compréhension plus juste de nos positions... »

« Le Figaro » (droite modérée) : « Les conditions auxquelles le général de Gaulle voudrait voir subordonnée la réunion Est-Ouest ne sont pas nouvelles. Il faut cependant noter l'allusion aux débats de l'actuelle session des Nations-Unies. Il est assez clair que la France pourrait reviser sa position actuelle si ce débat devait lui réserver de mauvaises surprises, notamment en ce qui concerne l'affaire algérienne. »

« Combat » (indépendant de gauche) : « La conférence d'hier était d'audience internationale. Elle a marqué sans illusions et sans scepticisme les dangers des solutions improvisées et des conclusions bâclées. Dur rappel des espoirs déçus : Munich préparant le désastre, Téhéran, Yalta, Potsdam déséquilibrant le monde par un partage illusoire, puis Genève qui ne régla rien... Les travaux d'approche commencent. Tout permet de penser que le général de Gaulle opposera ses conceptions réa-

listes aux tentations du butinage immédiat qui peut compromettre la moisson. »

« Le Populaire » (organe de la SFIO) : « Il y avait hier dans les propos tenus une volonté de ne pas choquer un futur interlocuteur, et de mettre du liant dans les relations franco-soviétiques avant sa rencontre avec Khrouchtchev. Mais il est permis de faire quelques réserves sur le portrait qu'il a fait du président du Conseil soviétique qu'il a présenté comme étant au service de l'homme, de sa condition, et de la paix. »

« Libération » (progressiste) : « Que nous importe, après tout, les considérations assez curieuses que de Gaulle met en avant pour expliquer le pacifisme de l'URSS s'il ne conteste pas ce pacifisme, s'il s'en félicite publiquement, et s'il se décide à faire un pas en avant sur la route de la paix et du rapprochement franco-soviétique... »

« L'Humanité » (organe du parti communiste) : « Si les grandes puissances capitalistes acceptent aujourd'hui l'une après l'autre le dialogue pacifique recherché inlassablement depuis des années par les dirigeants soviétiques, c'est essentiellement à la puissance économique et militaire du pays du socialisme qu'on le doit... Quant à ses propos sur la République populaire chinoise, ils ont un parfum nationaliste et raciste qui n'est guère en accord, c'est le moins que l'on puisse dire, avec l'esprit de notre temps... Cependant, le fait essentiel, c'est qu'il soit contraint aujourd'hui, par l'évolution irrésistible des événements, à accepter cette immense confrontation internationale à laquelle il était jusqu'à ces derniers temps hostile. »

Le savant dans la civilisation chrétienne

(Suite de la page 1)

des Mayas de l'Amérique centrale. Elle trouve tout à coup un essor considérable dans le monde antique à la suite de la découverte par les Grecs de la géométrie qui va se développer et inspirer leur philosophie. De Platon à Aristote, la philosophie rencontre le logos (raison et langage unis) à travers la géométrie.

La doctrine chrétienne, transmise par des hommes de culture grecque, a pu s'allier au logos. Il n'est que de considérer l'étymologie du mot théologie. Cette synthèse entre les deux civilisations s'exprime chez saint Thomas, dont la philosophie a une certaine parenté avec la philosophie aristotélicienne.

Plus tard le cardinal Mercier devait affirmer que la science et la philosophie ne forment qu'un corps (philosophie, bien entendu, inspirée par la conception du logos, rationnelle, mais basée sur l'esprit).

Durant cette immense période qui s'étend de la Grèce de Platon à la fin du Moyen âge, l'esprit de la science, toujours lié au logos, a été transmis par l'Eglise malgré la civilisation romaine (qui n'était guère scientifique) et les barbares. Science et religion n'étaient pas ennemies. La science, liée à l'idée du logos, se développe par le moyen de l'expression verbale.

A la Renaissance le climat moral est différent et dominé par l'idée de la personne. Les défenseurs de la science ne sont plus comparables aux premiers découvreurs, en raison des nouvelles conceptions relatives à l'homme et à Dieu. La nouvelle éclosion de la science a été

préparée par la culture couvée dans la paix des monastères.

Descartes a une attitude profondément chrétienne en ce sens qu'il revendique pour la personne le pouvoir de décider si certaines choses sont justes ou fausses. Il rejette l'autorité au profit de la raison, il défend la personne contre la tradition. La liaison de la doctrine au logos se prolonge mais elle ne convient plus à la nouvelle revendication de la personne. La méthode de Descartes va s'écarter de la philosophie traditionnelle ; la science va s'éloigner toujours plus des limites du logos. A la méthode de Descartes qui ne sera bientôt plus appliquée se substituera la méthode dialoguée : d'un côté l'expérimentation, de l'autre la raison.

La science actuelle résulte du dialogue entre le discours et l'expérience.

Brièvement, on peut dire que notre monde a déjà un cachet scientifique, qui s'imposera de plus en plus. En revenant aux origines des premières civilisations scientifiques, on aurait pu croire que jamais celles-ci ne reparaitraient. Mais, grâce à l'Eglise, responsable d'un certain développement de la science, elles ont été sauvegardées.

Le savant n'est pas celui qui s'est écarté de la voie tracée. Il ne la continue pas exactement dans le sens originel. Il a repris sa liberté intellectuelle, qui est un caractère chrétien. Il n'y a pas la science d'un côté et la théologie de l'autre : leurs destins n'ont pas été séparés à l'origine : ils se sont séparés, puis rejoints dans la pensée de saint Thomas.

Le savant a la passion de la liberté et de la vérité. Il est le porteur d'une certaine mission, mission de connaître, qui ne peut avoir de valeur que dans une civilisation chrétienne, basée sur des valeurs morales. La science se sécularise de plus en plus ; elle devient une occupation technique ; mais dans son essence même la recherche du savoir est inspirée par des valeurs morales.

Le savant, pour son compte, déclare M. Gonthier en terminant, a fait l'expérience de la jonction du savoir et de la foi. Il aimerait qu'on prenne conscience du fait que dans son horizon il s'est passé quelque chose.

La conclusion, c'est M. le pasteur Menthonnex qui la donna, après avoir remercié au nom de tous le conférencier : « L'Evangile n'est ni science ni théologie, c'est le pain qui nourrit tout homme et l'aide à comprendre la signification de la vie. »

A. J.

Deux dangereux détenus s'évadent

ROCHESTER (New York), 11.

(Afp.) — Six détenus considérés comme dangereux se sont évadés mardi soir de la prison du comté de Monroe près de Rochester, dans l'Etat de New York. Selon la police, ils ont réussi à s'enfuir dans une automobile qui stationnait près de la prison.

Des syndicalistes argentins déportés

BUENOS AIRES, 11.

(Afp.) — Douze dirigeants syndicalistes péronistes et communistes, accusés de terrorisme et de menées subversives, ont été déportés mardi en Patagonie.

Ils avaient été arrêtés au cours de la grève générale de 48 heures déclenchée en septembre dernier par les péronistes et des communistes, grève dont l'échec fut marqué par de nombreux attentats à la bombe contre les voies de communications.

Ce qu'on en pense à Londres

LONDRES, 11.

(Reuter) — La plupart des quotidiens britanniques de mercredi commentent longuement la conférence de presse au cours de laquelle le président de Gaulle a annoncé que M. Khrouchtchev viendra en France en mars prochain. Ces journaux estiment que la conférence au sommet Est-Ouest ne pourra pas se réunir avant l'été 1960.

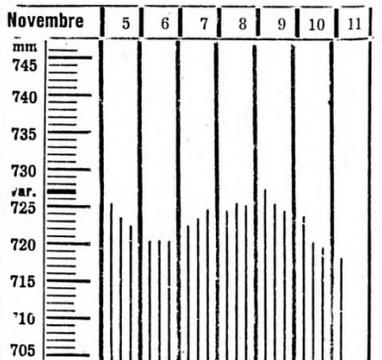
Le *Times* écrit que le président de Gaulle s'est livré à une large analyse des raisons pour lesquelles l'URSS cherche une entente avec l'Ouest. Le président de la République française s'efforce toujours de trouver une base solide pour préparer minutieusement la future conférence au sommet. Comme M. de Gaulle désire mener tout d'abord à bonne fin ses entretiens avec le chef du gouvernement soviétique, le temps ne manquera pas pour préparer la réunion Est-Ouest. Mais il ne sera guère nécessaire de convoquer deux conférences occidentales, comme le propose le président de la République.

Le *Daily Mail* déplore l'ajournement de la conférence au sommet, mais ajoute que cela n'a rien de tragique. Si M. Khrouchtchev désire vraiment répondre aux vœux de M. de Gaulle et poursuivre sa politique de conciliation, la situation ne présentera pas de grands désavantages.

Enfin, le *Daily Express* salue la prochaine visite de M. Khrouchtchev en France, mais n'est pas satisfait de la proposition de Gaulle de réunir une deuxième conférence au sommet occidentale après cette visite, car la conférence au sommet Est-Ouest sera retardée d'autant.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Observations prises à 8 h., 16 h. et 24 h.



Température des dernières 24 h. :
Min. : + 5° Max. : + 9°

AVEC 3 CHIFFRES SEULEMENT !

Il existe un symbole arithmétique peu connu chez nous : le point d'exclamation ! qui se lit « fonctionnel ». Par exemple : $3! = 1 \times 2 \times 3 = 6$. Et $9! = 362 880$.

Donc, pour exprimer, avec 3 chiffres, le plus grand nombre possible, il faut écrire :

9!
9!
9!

Et je laisse aux amateurs le plaisir de calculer combien de chiffres le résultat comporte.

Un vieil amateur.

Dans la région

Blessé par un bœuf

Hier après-midi, on a conduit à l'hôpital de Châtel-Saint-Denis M. Alexis Genoud, âgé de 82 ans, domicilié « Sous-Moudens », à Châtel-Saint-Denis. Il était tombé à la renverse dans l'écurie et un bœuf lui piétina la cuisse, qui fut fracturée.

LA VIGNE ET LE VIN

LA RÉCOLTE DE VIN INDIGÈNE 1959

Sur la base des derniers calculs, la récolte totale des vins indigènes, en 1959, est évaluée à 114,5 millions de litres, volume de beaucoup supérieur à la moyenne et qui dépasse assez largement les besoins de la consommation annuelle. Il faut préciser qu'une partie de cette récolte a déjà pu être écoulée sous forme de moût et de raisin frais.

La Suisse romande participe à la récolte de 1959 avec un total de 95,8 millions de litres, soit le Valais 41 millions, Vaud 35, Genève 10, Neuchâtel 7, lac de Bièvre 1,8, Fribourg (Vully) 1 million de litres et la Suisse méridionale 9 700 000 litres.

leurs efforts fut offert, en 1958, au public veveysan, par l'exécution, en Saint-Martin puis à l'Eglise catholique, de la *Messe* de Haydn, dite « Heilige Messe », qui sera suivie, cette année-ci, pour célébrer dignement le centenaire du plus ancien groupement choral de Vevey, par l'exécution de la grande œuvre de Georg-Friedrich Haendel, *Samson*.

A noter, pour mémoire, que durant toute son existence l'Union Chorale a donné régulièrement un concert-soirée annuel à ses membres passifs, fête Sainte-Cécile, présentée diverses revues dues à l'esprit de membres de la société et participé par ses productions aux divers événements de la vie locale, cantonale et nationale.

Octave KRAMER
président d'honneur